



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE



Mme Nadège JOSENSI
M. Bruno DE MARTEL
Inspecteurs d'académie,
Inspecteurs pédagogiques régionaux de
Physique-chimie

aux enseignants de physique-chimie

Poitiers, le 13 septembre 2018

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne

Évaluation
et expertise
pédagogique

Secrétariat
des corps d'inspection

IA-IPR 2018-2019
ipr@ac-poitiers.fr

Affaire suivie par
Nadège JOSENSI
Bruno de MARTEL

Courriel
Nadege.josensi@ac-poitiers.fr

Téléphone
05 16 52 65 73
05 16 52 64 82

Télécopie
05 16 52 65 69

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

Objet : Lettre de rentrée 2018-2019

Mesdames et messieurs les professeurs,

Chères et chers collègues,

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons en cette rentrée 2018, après un été qui, nous l'espérons, vous a apporté repos et satisfactions de tout ordre.

Nous tenons tout d'abord à souhaiter la bienvenue à chaque professeur nouvellement nommé dans l'académie et à l'assurer de l'attention que nous portons à la qualité de son accueil au sein des équipes pédagogiques. Nous saluons également en particulier ceux qui, parmi vous, prendront leur retraite en cours d'année, que nous ne pouvons pas toujours remercier comme il se doit le moment venu. À tous, nous souhaitons d'aborder cette rentrée avec confiance et sérénité.

Les résultats obtenus à la session 2018 des examens du second degré nous y invitent : le baccalauréat affiche des résultats stables, supérieurs à la moyenne nationale. En revanche, le diplôme national du brevet (DNB) connaît un léger infléchissement, sur lequel il conviendra de s'interroger dans l'année à venir. Nous remercions chacun d'entre vous pour son implication dans la formation et la préparation des candidats.

Certains d'entre vous accompagnent par ailleurs des pairs en difficulté, ou encore des professeurs stagiaires : nous mesurons régulièrement les effets positifs de votre implication et tenons à saluer la qualité de votre engagement.

Cette rentrée scolaire marque le début de la deuxième année de mise en œuvre du projet académique dont nous avons détaillé les axes dans la lettre de rentrée 2017. Ceux-ci fournissent aujourd'hui le cadre local du déploiement des orientations ministérielles suivantes :

- L'accent placé sur **les enseignements fondamentaux** (lire, écrire, compter, respecter autrui) concerne chaque discipline à quelque niveau d'enseignement que ce soit. Cette priorité a donné lieu à des ajustements de programmes à l'école et au collège, pour le français, les mathématiques, l'éducation morale et civique. Les détails en seront abordés au sein des disciplines concernées ;
- La **personnalisation des parcours**, qui prend les fondamentaux comme base, passe par l'accompagnement personnalisé au collège et au lycée et l'inclusion, qui vont de pair avec l'existence d'unités pédagogiques pour élèves à besoins éducatifs particuliers (ULIS, UPE2A), renforcées en cette rentrée dans l'académie. Cette personnalisation implique une aide construite à l'orientation qui prend place dans le cadre de l'accompagnement personnalisé. Le dispositif « Devoirs faits » entre pleinement dans cette logique d'accompagnement différencié selon les besoins des élèves ;
- **L'évaluation des besoins des élèves** est nécessaire pour construire la personnalisation : entre les mois de septembre et octobre, les élèves de 6^{ème} (mais aussi ceux de CP, CE1 et 2^{nde} via les tests de positionnement) seront évalués. Les résultats des tests seront exploités, afin de constituer un guide pour l'accompagnement personnalisé, au service de la réussite des élèves ;
- La construction du principe de **laïcité**, la **lutte contre le harcèlement**, la transmission de **la culture de l'égalité et du respect entre filles et garçons** demeurent des objectifs majeurs qui doivent se diffuser au travers de tous les enseignements.

Cette année verra, par ailleurs, se mettre en place les premières évolutions de la classe de 2^{nde}, dans le cadre de la Réforme du lycée (tests de positionnement, AP). Les corps d'inspection accompagneront les équipes pour anticiper la préparation au nouveau baccalauréat général et technologique de 2021 et d'en prévoir les effets pédagogiques.

Enfin, comme chaque année, un ensemble de formations vous seront proposées dans le Plan Académique de Formation. Certaines porteront bien évidemment sur la réforme du lycée. L'offre de ce plan de formation constitue une des modalités de l'accompagnement prévu par le parcours professionnel, carrières et rémunérations (PPCR). La direction des ressources humaines (DRH), en lien avec la DAFOP et l'inspection pédagogique régionale, pourra à tout moment, en proposer d'autres plus personnalisées voire individualisées en particulier dans le cadre du dispositif d'accompagnement professionnel (DAP).



Dans les pages suivantes nous apportons quelques informations concernant plus particulièrement notre discipline.

I/ Des personnes impliquées dans l'enseignement de la Physique Chimie

Au niveau national, l'inspection générale de Physique-Chimie (PC)

- M. Dominique OBERT est le doyen du groupe PC.
- L'inspectrice générale référente de l'académie pour la physique chimie est M. Marie-Blanche MAUHOURAT

Dans l'académie de Poitiers,

Les chargés de mission auprès de l'inspection de Physique-Chimie sont :

- Stéphane CLISSON, professeur au lycée de la Venise Verte à Niort.
- Olivier COACOLO, professeur au lycée Victor Hugo à Poitiers.
- Emmanuelle DUMONT, professeure au collège Claude Boucher à Angoulême.
- Ivan ISCHAN, professeur au collège Agrippa d'Aubigné à Saintes,
- Stéphane REBEYRAT, professeur au collège Blaise Pascal à Argentonay.

Le référent ESPE pour la formation des professeurs de physique chimie est :

- Eric NIEUTIN, professeur au lycée Victor Hugo à Poitiers.

II/ La physique-chimie contribue à l'acquisition d'une culture scientifique

L'année scolaire 2018-2019 a été retenue par le ministère de l'Éducation nationale, en association avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, comme **année de la chimie de l'école à l'université**.

De l'école maternelle jusqu'aux formations post baccalauréat des lycées (CPGE et STS), ainsi que dans les formations universitaires et les grandes écoles, l'ensemble des acteurs de la communauté éducative et scientifique est invité à contribuer à cette opération.

L'académie de Poitiers participe activement à cette opération. Vous pouvez consulter toutes les opérations nationales et académiques en suivant ce lien : <http://eduscol.education.fr/cid123019/annee-de-la-chimie-2018-2019.html>

Pour **l'enseignement de la mécanique du cycle 3 à la terminale**, les premières ressources de la collection « Réussir en mécanique du cycle 3 au cycle terminal » ont été élaborées par le GRIESP (Groupe de **R**echerches sur l'**E**nseignement des **S**ciences **P**hysiques). Elles sont en ligne sur eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid129214/recherche-et-innovation-en-physique-chimie.html>.

Plus généralement, le bulletin de rentrée de culture scientifique et technique 2018-2019 de l'académie de Poitiers regroupe toutes les **actions scientifiques nationales ou académiques** auxquelles vous pouvez participer. Vous pouvez le télécharger à en suivant ce lien : <https://www.intra.ac-poitiers.fr/mes-rubriques/bulletin-de-rentree-culture-scientifique-et-technique-253505.kjsp>

Autres liens utiles :

- Le portail national : <http://eduscol.education.fr/physique-chimie/?feuilleCSS=ie7> présente de nombreuses ressources pour la classe et des informations diverses.
- Le site académique : http://ww2.ac-poitiers.fr/sc_phys/spip.php comporte de nombreuses ressources, annales, activités, etc. Les publications sont nombreuses et nous vous invitons à le consulter régulièrement, particulièrement celles produites par les groupes élaboration de ressources.
- Le portail scientifique et technologique académique : <http://ww2.ac-poitiers.fr/ste/> est dédié à la diffusion de la culture scientifique et technologique dans l'académie, de l'école à l'université : concours, actions académiques, ressources diverses et mise à dispositions de matériel (« Astro », « Cosmos », etc).
- Le forum SOS PC : <http://sgbd.ac-poitiers.fr/sosphysique/> est un dispositif d'aide à distance à destination des lycéens. Nous vous invitons à le proposer à tous les élèves de lycée.
- Le CRES (Centre de Ressource pour l'Enseignement des Sciences) vend et répare du matériel nécessaire aux expérimentations : http://ww2.ac-poitiers.fr/sc_phys/spip.php?rubrique19
- Les olympiades de la physique : <http://www.odpf.org/>
- Les olympiades de la chimie : <http://eduscol.education.fr/cid45596/olympiades-nationales-de-la-chimie.html> correspondent à deux concours : un concours scientifique à destination des élèves de terminale scientifique (S et STL) et un concours communication, "Parlons Chimie", à destination des élèves de première et de terminale de toutes séries : <http://parlons-chimie.olympiades-chimie.fr/>
- Le dispositif « Action + » (dans **l'intranet académique, rubrique orientation puis liaison lycée-supérieur**) vise à renforcer les relations entre l'enseignement secondaire et l'université et à favoriser l'orientation des élèves vers les études scientifiques.
- Les concours : « C. Génial », « Faites de la Science », etc : <http://ww2.ac-poitiers.fr/ste/spip.php?rubrique18>.
- « Les sciences s'invitent » <http://ww2.ac-poitiers.fr/ste/spip.php?site106>
- Banques numériques éducatives pour les cycles 3 et 4 : <http://ecolenumerique.education.gouv.fr/brne/>.
- Des pistes de mise en œuvre des nouveaux programmes en collège par discipline sur Eduscol : <http://eduscol.education.fr/pid23199/ecole-elementaire-et-college.html>

III/ L'enseignement de la physique-chimie dans le système éducatif

L'année scolaire 2018-2019 est une année de préparation à la mise en œuvre de la **réforme des lycées généraux, technologiques et professionnels**. Quelques textes relatifs à la mise en œuvre sont parus au bulletin officiel dans les derniers mois :

Dans le [Bulletin officiel n°29 du 19 juillet 2018](#) :

- Baccalauréat général et formations conduisant au baccalauréat technologique
- Modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements
- Baccalauréats général et technologique : Épreuves anticipées
- Baccalauréat général : Épreuves à compter de la session 2021
- Baccalauréat technologique : Épreuves à compter de la session de 2021
- Lycées d'enseignement général et technologique et lycées d'enseignement général et technologique agricole : Organisation et volumes horaires de la classe de seconde
- Baccalauréat général : Organisation et volumes horaires des enseignements du cycle terminal
- Baccalauréat technologique : Organisation et volumes horaires des enseignements des classes de première et terminale dans les séries « sciences et technologies de la santé et du social » (ST2S), « sciences et technologies de laboratoire » (STL), « sciences et technologies du design et des arts appliqués » (STD2A), « sciences et technologies de l'industrie et du développement durable » (STI2D), « sciences et technologies du management et de la gestion » (STMG), « sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration » (STHR)

Dans le [B.O. n°32 du 6 septembre 2018](#)

- Lycées d'enseignement général et technologique : Enseignements de spécialité
- Baccalauréat technologique : Autorisation d'expérimentations relatives au choix de l'enseignement spécifique à la spécialité en classe de première de la série STI2D : modification

Vous disposez aussi de textes et outils pour comprendre, et vous aider à mettre en œuvre, les aménagements prévus pour la classe de seconde dès cette année:

- "Ensemble pour l'école de la confiance: année scolaire 2018-2019": le dossier complet : <http://www.education.gouv.fr/cid133383/ensemble-pour-ecole-confiance-annee-scolaire-2018-2019.html>
- Guide « L'accompagnement à l'orientation au lycée général et technologique en classe de seconde » : <http://eduscol.education.fr/bac2021>
- Test de positionnement : <http://eduscol.education.fr/cid132886/tests-de-positionnement-de-debut-de-seconde-des-outils-pour-les-enseignants.html>

Nous aurons une attention toute particulière pour répondre à vos questions et nous vous accompagnerons pour les changements à venir notamment lors de journées de formations inscrites dans le plan académique de formation.

IV/ La formation continue en physique-chimie dans l'académie de Poitiers

L'intégralité de la formation continue (**PAF**) est consultable sur l'intranet académique dans le module Gaia module individuel (encadré de droite). Outre les propositions spécifiques à notre discipline décrites ci-dessous, il en existe d'autres sur des thèmes transversaux.

Formations facultatives :

*Vous devez obligatoirement faire acte de candidature **jusqu'au 24 septembre 2018**. Si votre candidature est retenue, après avis du chef d'établissement, puis de l'inspection, vous recevrez un OM (Ordre de Mission) et serez indemnisés de vos frais. Dans la limite des places disponibles.*

- N° 18A0130019: PREPARATION A L'AGREGATION INTERNE

120h : Préparer les stagiaires aux épreuves écrites (compositions de physique et de chimie) et orales (présentation d'un concept et de son évolution, montage et traitement informatisé de l'information) à travers des séances dédiées aux différents thèmes du programme.

- N° 18A0130895: SCIENCES PHYSIQUES ELABORATION DE RESSOURCES EN COLLEGE ET EN LYCEE

12h : en présentiel et travail intersession. Un lieu de créativité, d'échanges et de formalisation en vue de publications sur le site disciplinaire. Un travail intersession est demandé.

- N° 18A0130919: MATHS ET SCIENCES LIAISON LYCEE-UNIVERSITE

15h : Cette formation hybride abordera les points saillants permettant de faire avancer la réflexion sur la continuité des apprentissages en physique et en chimie entre le lycée et l'université

- N° 18A0130919: SCIENCE INFORMATIQUE

18h : Monter en compétences dans le domaine de l'informatique. 2 module proposés: 1- Acquérir des bases de programmation. Renforcer les connaissances autodidactes 2- Répondre à des objectifs exigeants dans le domaine du codage, accompagner les enseignants qui doivent enseigner les disciplines associées à l'informatique au Lycée.

- N° 18A0130894 : PHYSIQUE-CHIMIE LES OUTILS NUMERIQUES

6h : Découvrir et analyser les possibilités pédagogiques des outils numériques pour former l'élève

- N° 18A0130896: PHYSIQUE-CHIMIQUE ENSEIGNER LA MATIERE EN CYCLE 3

3h : Conférence et mutualisation d'expériences et techniques d'enseignement avec professeurs des écoles autour de la classification périodique des éléments.

- N° 18A0130899: PHYSIQUE-CHIMIE GESTES PEDA SCIENCES COGNITIVES

12h : Analyser les gestes pédagogiques en cours de physique chimie au regard des objectifs de formation des élèves et des résultats des sciences cognitives. Travail intersession avec expérimentation en classe.

- N° 18A0130900 : PHYSIQUE-CHIMIE CLASSE INVERSEE

12h : en présentiel, travail intersession et à distance sur magistère. S'informer, se former aux outils et aux démarches pédagogiques de la classe inversée, expérimenter une séquence en classe et l'analyser.

- N° 18A0130905 : ANNEE DE LA CHIMIE ET CNRS

6h conférence sur les dernières grandes avancées en chimie suivie d'une visite d'expériences dans un des laboratoires régionaux du CNRS

Formations obligatoires : *L'inspection de Physique-chimie vous désigne, vous recevrez un OM (Ordre de Mission) et serez indemnisés de vos frais*

- N° 18A0130601: PHYSIQUE-CHIMIE FORMATION DES CTEN
- N° 18A0130896 : PHYSIQUE-CHIMIE CLASSE INVERSEE EN STS
- N° 18A0130901 : FDF PHYSIQUE-CHIMIE
- N° 18A0130955: REUNION DE FORMATEURS PHYSIQUE-CHIMIE
- N° 18A0130897: PHYSIQUE-CHIMIE NOUVEAUX PROGRAMMES LYCEE

Messagerie électronique : *Pour mémoire, dans un contexte professionnel, il convient d'utiliser la messagerie proposée par les services informatiques. En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir utiliser votre adresse mail académique personnelle en « ac-poitiers.fr » pour toute correspondance.*

Nous restons à votre écoute et vous souhaitons une excellente année scolaire !

Nadège JOSENSI, Bruno DE MARTEL, IA-IPR Physique-Chimie de l'académie de Poitier